

---

# Mon cher Watson

## Charte éditoriale et d'usage du blog

### Les Enquêtes de Watson

Le blog qui remet la culture en question(s)

[www.moncherwatson.fr/blog](http://www.moncherwatson.fr/blog)

---

#### Les Enquêtes de Watson, c'est quoi ?



Esprit curieux, *Mon cher Watson* explore le monde de la culture pour partager les expériences et bonnes pratiques de professionnels passionnés, engagés, innovants. Grâce à son approche sensible et incarnée, l'interview révèle des regards actuels sur les évolutions et les enjeux du secteur artistique et culturel.

Le blog '*Les Enquêtes de Watson*' est :

- un moyen de **valoriser des projets innovants** et des parcours atypiques
- une **galerie de portraits** pour révéler la dimension humaine et passionnée de nos métiers
- un outil de veille et d'inspirations sur les **bonnes pratiques du secteur culturel**
- un **espace de découverte** accessible aux initiés comme aux novices
- une opportunité de développer un **réseau professionnel** stimulant

#### Qui sont nos lecteurs ?

- les **professionnels de la culture**, du patrimoine, du tourisme, de la communication, de l'éducation... qui font leur veille sectorielle, s'informent sur les bonnes pratiques et les évolutions du secteur culturel
- les **étudiants** dans les cursus de gestion de la culture, Beaux-Arts, métiers du patrimoine, grandes écoles avec spécialité culturelle...
- le **grand public**, toute personne curieuse de découvrir les coulisses du secteur culturel, intéressée par l'entrepreneuriat, le numérique, les arts et lettres, le patrimoine, les médias, le tourisme, l'économie sociale et solidaire, les politiques culturelles territoriales, etc.

#### Qui peut être interviewé ?

Le comité de rédaction des *Enquêtes de Watson* sélectionne les professionnels sur des critères de :

- qualité du projet / intérêt du métier / de la pratique artistique
- intérêt du site culturel / touristique / patrimonial
- éclairage sur les pratiques professionnelles (objectifs, enjeux, obstacles, motivations...)

- mise en perspective d'une problématique spécifique du secteur

## Quels principes éditoriaux et rédactionnels ?

Le blog *Les Enquêtes de Watson* est un blog d'interviews professionnelles, qui comporte 2 rubriques :

- **Labo des Pros** : focus sur des pratiques professionnelles  
Périodicité : hebdomadaire, le lundi
- **Carnets d'artistes** : focus sur un artiste, sa pratique ou son point de vue artistique  
Périodicité : variable, le jeudi

Le choix des sujets et des questions relève de l'entière liberté éditoriale de l'équipe *Mon cher Watson*.

Chaque article est composé d'un éditorial rédigé par l'équipe de *Mon cher Watson* puis de 4 à 6 questions, la première revenant systématiquement (et rapidement) sur le parcours professionnels de l'interviewé.

Les réponses sont rédigées par la personne interviewée : *Mon cher Watson* porte toutefois la responsabilité éditoriale des articles et se réserve le droit d'apporter certaines corrections ou reformulations.

Les articles sont systématiquement enrichis de liens, images et vidéos en grande majorité fournis par la personne interviewée. Il revient aux personnes interviewées d'indiquer les divers crédits et droits d'auteurs pour mention dans l'article.

### Quelques règles pour un article réussi :

- un ton libre mais une rédaction soignée
- un propos étayé d'exemples pour un texte vivant
- pas de discours institutionnel ou d'argumentaire commercial : votre positionnement et votre réflexion personnelle nous intéresse !

### Nous nous réservons le droit de ne pas publier les articles :

- ne respectant pas le principe de l'interview incarnée
- n'offrant pas suffisamment de matière en termes de contenu
- récitant un discours commercial ou publicitaire sans analyse critique ou mise en perspective
- incitant à l'adhésion politique ou religieuse
- comportant des propos discriminatoires ou incitant à la haine

## Partenariats

La rédaction d'un article de blog implique une relation partenariale entre l'équipe *Mon cher Watson* et l'interviewé.

### Engagements

#### Mon cher Watson

- concevoir, réaliser et mettre en ligne un article éditorialisé
- diffuser l'article sur ses réseaux sociaux (facebook, twitter, linkedin) et dans ses newsletters (hebdomadaire et mensuelle)

#### L'interviewé

- respecter les délais d'envoi des éléments selon le calendrier validé
- diffuser le plus largement possible l'article sur ses réseaux sociaux, et tous supports à sa disposition qui lui semblerait opportun, en mentionnant *Mon cher Watson*

## Partenariats sponsorisés

Des modalités supplémentaires de partenariat sponsorisé peuvent être à déterminer dans le cas où un professionnel / une structure sollicite *Mon cher Watson* en vue de réaliser une interview à visée promotionnelle pour publication sur le blog *Les Enquêtes de Watson*.

Nous contacter pour en savoir plus : [contact@moncherwatson.fr](mailto:contact@moncherwatson.fr)

## Droits d'auteurs

Les articles publiés sur le site [www.moncherwatson.fr](http://www.moncherwatson.fr) sont des contenus originaux : ils relèvent de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur de *Mon cher Watson*. **Leur diffusion est autorisée sous réserve de mention de la source et de son lien hypertexte.** La duplication intégrale des articles sur d'autres supports de presse papier ou numérique doit être expressément autorisée par *Mon cher Watson*.

Nous contacter : [contact@moncherwatson.fr](mailto:contact@moncherwatson.fr)

## Protection des données personnelles - RGPD

Toutes les données personnelles collectées dans le cadre de la réalisation des interviews restent dans le cadre privé. Nous ne vendons, ni ne partageons ces données avec des tierces personnes. Nous ne vous inscrivons à aucun mailing.

Toutes données personnelles qui seraient publiées dans le cadre de l'interview (nom, photo, adresse mail, liens vers vos réseaux sociaux) ne le seront pas sans votre accord explicite. Vous avez le droit, à tout moment, de nous demander des rectifications/modifications sur ces données.

## Diffusion d'informations presse émanant des agences RP ou service de communication

Vous pouvez nous envoyer vos dossiers et communiqués de presse par mail afin de nous faire part de vos nouveautés, actualités et vernissages.

Nous nous réservons le choix des sujets que nous traitons.

Contact : Aurélie : [aurelie.servicedepresse@gmail.com](mailto:aurelie.servicedepresse@gmail.com) - 06 26 45 49 82.